



Flash informations Pour les habitants de Molandier

Décembre 2020

Éditorial

Le Covid-19 est une préoccupation pour les habitants de notre commune. Même si le confinement est peut-être plus supportable à la campagne que dans les villes, les mesures de protections restent contraignantes mais nécessaires pour limiter la prolifération de la pandémie et protéger les personnes les plus vulnérables.

En ces temps où les moments de convivialité sont limités, où saluer une personne doit se faire à distance, où nos expressions de joie, de tristesse sont cachées par le masque, je vous propose avec l'un(e) de vos ami(e)s ou membre de votre famille, pour rompre avec les conséquences de cette pandémie, de profiter des bancs que la commune a fait installer le long de l'avenue de Beaupuy et de l'allée du cimetière.

Un banc pour s'asseoir dans l'espace public c'est un appel à prendre du repos, à la convivialité, au partage ou à la contemplation.

Alors, habitants de Molandier, que vous soyez au village ou dans les écarts, ces bancs sont pour vous, à votre disposition, en respectant les gestes sanitaires !

En cette fin d'année 2020 et dans cette période si particulière, **les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même vous souhaitons une belle fin d'année et de bonnes fêtes.**

Olivier Jullin,
Maire de la commune



Caroline Rodier et Florent Jeanne
Conseillers municipaux
... sur l'un des bancs

Information de la mairie

La communication du conseil municipal

La communication est un des enjeux majeurs de notre société actuelle ; à ce titre, elle faisait partie de nos objectifs pour ce mandat. Ainsi, le conseil municipal a décidé de rédiger, 3 fois par an, un "FLASH INFORMATIONS" assez court et tenant sur un recto verso comme celui-ci, à destination des habitants de Molandier. Une partie du document sera consacrée aux associations de la commune.

Pour la diffusion, nous vous invitons à choisir de le recevoir sous forme dématérialisée, c'est à dire par mail. De ce fait, celles et ceux qui le désirent peuvent rapidement venir à la mairie nous communiquer vos adresses de courriers électroniques ou la transmettre sur notre messagerie. Bien évidemment, la liste des mails des habitants est sécurisée et à usage unique de la commune. Pour les autres molandierais, une distribution sera effectuée comme d'habitude, dans les boîtes aux lettres.

En 2021, très rapidement, le conseil municipal mettra en place, un site internet avec des informations importantes sur la commune, nos "flash informations", des sujets d'actualités, les comptes-rendus des conseils municipaux, ... Nous reviendrons vers vous dès qu'il sera opérationnel !

Bien trier ses déchets, apporter les encombrants à la déchetterie de Belpech.

Les habitants de la commune disposent de trois points de collecte des déchets ménagers. Les encombrants et végétaux doivent être amenés à la déchetterie de Belpech.

Nous tenons à rappeler que le tri est nécessaire notamment pour limiter le coût de traitement des déchets. Nous insistons sur le fait que les encombrants (pneus de voiture, matériaux d'isolation et de construction, appareils électroménagers (photo), bidons d'huile etc) ne peuvent être entreposés au niveau des points de collecte mais doivent être apportés à la déchetterie de Belpech.

Horaires d'ouverture de la déchetterie du SMICTOM à Belpech:

Mardi 9h-12h / 14h-16h45

Jeudi 9h-12h / 14h-16h45

Samedi 9h-12h / 14h-16h45

Les commerces ambulants sur la commune :

Le conseil municipal a autorisé trois commerces ambulants à venir s'installer, certains jours de la semaine, sous la halle du centre du village. Pour faciliter l'accès à la halle, une place de parking est, à certains moments de la journée, interdites.

Jours et heures de passage des commerces ambulants :

PIZZA JEANNOT, monsieur Jean Marquis : le lundi de 17 heures à 21 heures ;

L'épicerie **LE GRENIER DE BENJAMIN**, monsieur Benjamin Wolff: le jeudi de 17 h 45 à 19 heures ;

Boulangerie, **LA SOURCE**, monsieur Laurent Fournier : le samedi de 9 heures à 9 heures 30 ;



Cérémonie du 11 novembre

Devant le monument aux morts, un hommage de la commune aux morts des guerres, a eu lieu ce 11 novembre en comité restreint.

Après un court discours hommage du maire, celui-ci et les conseillers présents ont déposé des fleurs et respecté 1 minute de silence.

En 2021, pour maintenir notre tradition, cet hommage collectif sera rendu le 15 août.

Espace expression des associations et culturel

Comité des fêtes

Malgré le contexte actuel et une fois le confinement terminé en espérant qu'il se termine !! **le comité des fêtes** organisera **le Noël des enfants**. Les modalités et la date en seront précisées ultérieurement. À cette occasion, l'église sera ouverte pour permettre, à ceux qui le désirent, de venir admirer la jolie crèche conçue par Eloi Palancade ; l'église sera également ouverte les 25 et 27 décembre.

Concours Photo

Dans l'esprit de l'éditorial qui nous invite à réinvestir l'espace public, le conseil municipal organise un concours photo sur le thème "une photo sur un banc". Il est ouvert à tous, petits et grands.

Les photos peuvent être envoyées à l'adresse mail (mairie@molandier.fr) et les tirages sur papier déposés à la Mairie. Toutes les photos seront affichées à la Mairie, dans la salle du conseil, et un jury désignera le gagnant qui verra sa production publiée sur le Flash Informations.

Date limite pour vos envois le 31 décembre. Alors, tous à vos objectifs!